

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

HENRI BUNLE

Chronique de démographie

Journal de la société statistique de Paris, tome 69 (1928), p. 306-311

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1928__69__306_0

© Société de statistique de Paris, 1928, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

III

CHRONIQUE DE DÉMOGRAPHIE

Mouvement de la population en France dans le premier semestre 1928. — Ci-dessous, comparés aux résultats de la période correspondante de 1927, les nombres publiés au *Journal officiel* (1) pour le premier semestre 1928.

1 ^{er} semestre	Mariages	Divorces	Nais- sances vivantes	Mort nés	Décès au total	Décès de moins d'un an	Excédent des nais- sances
1928 .	168.581	8.953	387.666	15.256	357.932	32.021	29.734
1927 .	163.955	8.794	380.191	14.979	380.043	33.984	148

D'une année à l'autre, le nombre des mariages a augmenté (d'environ 4.500), ainsi que celui des divorces. Le nombre des enfants déclarés vivants s'est également accru (de près de 7.800), tandis que celui des décès diminuait de 23.100. Il est vrai que le premier trimestre 1927 avait eu une mortalité très élevée : il avait fourni 221.800 décès, tandis que les trois premiers mois de 1927 en ont donné 189.500 seulement. Par suite du double mouvement en sens inverse des naissances et des décès, dans le premier semestre de 1928 on a enregistré 29.700 naissances de plus que de décès. Au cours de la même période de la précédente année, naissances et décès s'équilibraient.

Migration des ouvriers étrangers en France dans le premier semestre 1928. — Par suite des mesures prises, au cours de l'année 1927, la balance entre l'introduction et le rapatriement des ouvriers étrangers accusait une émigration nette apparente d'environ 25.000 travailleurs étrangers. Dans le premier trimestre 1928, les rapatriements (13.361) ont encore dépassé les introductions (4.248 seulement). Le mouve-

(1) 23 septembre 1928.

ment a changé de sens dans le deuxième trimestre, où l'on a enregistré 22.238 ouvriers introduits contre 14.179 départs. Dans l'ensemble, les six premiers mois de 1928 ont vu l'introduction de 26.486 ouvriers étrangers, et le rapatriement de 27.540. Les Belges et les Polonais constituent environ les huit dixièmes des ouvriers nouvellement arrivés.

Résultats du recensement de 1926 dans le département de la Seine (1). — Dans un mémoire au Conseil général, M. le Préfet de la Seine fait connaître les résultats détaillés du dépouillement spécial, effectué par le service de la Statistique municipale que dirige notre éminent collègue M. J. Lambert. Nous en extrayons les données ci-dessous, que nous rapprocherons des résultats fournis par le recensement de 1921.

Étrangers par nationalités. — Voici les nombres, par nationalité, des étrangers résidents présents.

Nationalités	1926			1921		
	Paris	Banlieue	Ensemble	Paris	Banlieue	Ensemble
Allemands, Autrichiens,						
Hongrois	8.196	2.637	10.833	2.020	511	2.531
Belges	30.535	19.716	50.251	32.058	18.304	50.362
Britanniques.	11.751	3.992	15.743	12.475	3.245	15.720
Espagnols	14.484	17.084	31.568	10.371	6.589	16.960
Grecs	5.830	1.331	7.161	4.845	677	5.522
Italiens.	53.543	48.350	101.893	36.007	16.384	52.391
Luxembourgeois	5.986	1.908	7.894	5.428	1.738	7.166
Polonais	30.264	6.106	36.370	13.750	1.143	14.893
Roumains	10.673	1.503	12.176	8.640	644	9.284
Russes	35.070	9.449	44.519	18.259	2.028	20.287
Suisses	23.893	9.333	33.226	18.685	5.748	24.433
Turcs	12.733	5.603	18.336	1.757	247	2.004
Américains de E. U.	5.378	1.043	6.421	5.778	737	6.515
Américains Autres.	7.084	724	7.808	4.437	658	5.095
Autres nationalités	24.789	8.111	32.900	18.579	5.696	24.275
Nationalité inconnue	1.638	234	1.872	245	38	283
Ensemble.	281.847	137.124	418.971	193.339	64.387	257.726

Dans le département de la Seine, les nationalités les plus fortement représentées, en 1926, sont, dans l'ordre : Italiens, Belges, Russes, Polonais, Suisses, Espagnols, Turcs, Britanniques.

Le classement est un peu différent à Paris et en banlieue. A Paris, les Russes viennent au second rang, avant les Belges. En banlieue, les Espagnols se haussent au troisième rang, tandis que les Polonais sont repoussés au sixième.

D'un recensement à l'autre, les colonies étrangères se sont plus ou moins développées. Belges, Britanniques, Luxembourgeois, Roumains, Américains ont un effectif à peu près stationnaire. Le nombre des Italiens a presque doublé, ainsi que celui des Espagnols. L'accroissement est plus considérable encore pour les Russes, Polonais et surtout pour les Allemands, Autrichiens, Hongrois et Turcs.

Ménages. — Ci-dessous les résultats généraux des ménages classés suivant le nombre de leurs enfants, en 1926 :

Ménages ayant	Ménages au total			Répartition de 1.000 ménages		
	Paris	Banlieue	Ensemble	Paris	Banlieue	Ensemble
0 enfant.	759.404	320.160	1.079.564	646	525	606
1 et 2 enfants.	365.380	241.473	606.853	311	396	340
3 et 4 —	43.162	40.118	83.280	37	66	46
5 et 6 —	5.610	6.571	12.181	5	11	7
7 et 8 —	886	1.116	2.002	1	2	1
9 et plus	142	203	345	0.1	0.3	0.2
TOTAL	1.174.584	609.641	1.784.225	1.000	1.000	1.000

(1) *Mémoire de M. le préfet de la Seine au Conseil général 19 mai 1928.*

Dans le département, 60 % des ménages n'ont pas d'enfants. La proportion n'est que de 53 % en banlieue et s'élève à 65 % dans la Ville de Paris. Inversement, la banlieue renferme relativement plus de ménages avec enfant, quel que soit d'ailleurs le nombre d'enfants par ménage.

Le détail par arrondissement fait, d'ailleurs, ressortir que l'importance relative des ménages est plus grande dans l'arrondissement de Sceaux que dans celui de Saint-Denis.

Récents recensements de la population à l'étranger.

République turque (1). — Le Bureau de Statistique d'Angora a récemment publié les premiers résultats du recensement de la population de la République turque, dont les opérations ont eu lieu le 28 octobre 1927. Le dénombrement a porté sur la population présente ou de fait. Après le numérotage des bâtiments et la délimitation des circonscriptions attribuées aux agents recenseurs, le dénombrement a été effectué au moyen de fiches collectives remplies par les agents recenseurs. Le volume publié fait connaître la répartition de la population suivant le sexe, par vilayet et caza, l'étendue territoriale de ces circonscriptions ayant été mesurée par l'Institut cartographique. Voici les résultats généraux :

Régions	Superficie kilomètres carrés	Habitants présents	
		au total	par kilomètre carré
Turquie d'Europe. . .	23.975	1.044.306	43
Turquie d'Asie	738.761	12.615.969	17
TOTAL	762.736	13.660.275	18

La Turquie d'Europe comprend 3,2 % de la superficie totale et 7,1 % du total des habitants. Dans toute la République, on a compté 6.584.474 hommes et 7.075.801 femmes, soit 1.075 femmes pour 1.000 hommes.

Du point de vue administratif, la Turquie est divisée en 63 vilayets, 328 cazas et 699 nahies. Elle comprend au total 40.991 localités, dont 147 comptent 5.000 habitants ou plus, et renferment 2.780.102 habitants, Il n'y a que 8 villes de plus de 40.000 habitants. Ce sont :

	Habitants
Péra (Stamboul)	286.970
Stamboul	261.504
Smyrne	153.845
Soutari	124.555
Angora	74.784
Adana	72.652
Brousse	61.451
Conia	47.286

Tous ces nombres diffèrent sensiblement des évaluations précédemment publiées.

U. R. S. S. — Le Bureau International du Travail (2) a publié d'après la *Revue Statistique Russe* (1928, n° 5), la répartition ci-dessous des habitants russes exerçant réellement une profession au recensement du 17 décembre 1926.

Groupes professionnels	Milliers d'habitants recensés.			Proportion pour 100
	Hommes	Femmes	Total	
Agriculture.	36.151	35.551	71.702	86,6
Industrie	2.074	718	2.792	3,4
Artisanat.	1.413	453	1.866	2,3
Bâtiment.	356	308	664	0,4
Transports ferroviaires. .	817	73	890	1,1
Transport autres formes .	377	26	403	0,5
Commerce, banques . . .	899	257	1.156	1,4
Services publics	1.155	737	1.892	2,3
Divers.	724	888	1.612	2,0
TOTAL	43.996	38.711	82.677	100,0

(1) Population de la Turquie par vilayets et cazas, Angora 1928.

(2) Informations sociales, 1^{er} octobre 1928.

Dans l'agriculture, qui groupe près de 87 % des éléments actifs, hommes et femmes sont à égalité. Dans les autres branches professionnelles, on compte 10.975.000 personnes, dont 7.815.000 hommes et 3.160.000 femmes. Celles-ci sont très peu nombreuses dans le bâtiment et les transports, beaucoup plus dans le commerce, les services publics et les professions diverses (qui comprennent sans doute les domestiques). On remarquera qu'elles constituent un tiers environ de la population active totale dans l'artisanat et l'industrie.

On trouve très peu de salariés dans l'agriculture (1,7 %), où la main-d'œuvre est principalement fournie par les membres de la famille (67 %). Dans les autres catégories professionnelles, ceux-ci ne forment que 3,2 % des personnes actives; tandis que les employés et les ouvriers groupent plus des trois quarts de ces dernières, soit 76,4 %.

La population juive en Allemagne. — Dans *Archiv für Soziale Hygiene und Demographie* (1), M. H. Philippsthal a réuni d'intéressantes statistiques sur l'importance de cette population et son mouvement depuis la moitié du dix-neuvième siècle.

On compte 564.000 Israélites en 1925 (0,9 % de la population totale), contre 513.000 en 1871 (ou 1,25 pour 100 habitants). De 1871 à 1925, les mariages entre Israélites ont diminué de 3.878 à 2.904, tandis que les mariages mixtes ont augmenté de 650 à 1.413. Pour 100 mariages juifs, il y a eu 16 mariages mixtes en 1901 et 44 en 1925. Dans toute la période, pour 100 mariages juifs, on a célébré 32,3 mariages mixtes.

Le tableau ci-dessous fait connaître le mouvement de la population israélite en Prusse; son effectif a passé de 164.000 individus en 1816 (1,2 pour 100 habitants) à 326.000 en 1871 et 404.000 en 1925 (1,1 pour 100 habitants).

Périodes	Proportions pour 10.000 Israélites des		
	nés vivants	Décès	Excédents
1876-1880	317	177	140
1881-1890	263	166	97
1891-1900	214	148	66
1901-1905	185	141	44
1906-1910	170	138	32

La mortalité, faible déjà en 1876-1880, s'est réduite. Mais la natalité a décliné plus rapidement encore, tombant de 317 à 170 pour 10.000 Israélites en 1906-1910. Les excédents ont baissé de 140 à 32 seulement pour 10.000. D'après les proportions ci-dessous, natalité et mortalité sont plus fortes chez les chrétiens que chez les juifs. La natalité baisse plus rapidement chez les israélites. Leurs excédents, d'abord plus importants que ceux des chrétiens, sont devenus plus faibles et n'en constituent plus que les deux tiers.

Périodes	Naissances pour 10.000 habitants		Décès pour 10.000 habitants		Excédents pour 10.000 habitants	
	Chrétiens	Juifs	Chrétiens	Juifs	Chrétiens	Juifs
	—	—	—	—	—	—
1899-1900	400	355	296	216	104	139
1841-1866	396	348	291	189	104	158
1880-1900	383	248	231	157	152	91

Fécondité légitime en Europe. — Le tableau ci-après est emprunté à *Wirtschaft und Statistik* (2). Il fait connaître pour quelques pays d'Europe :

- a) La proportion des femmes mariées pour 100 femmes de 15 à 45 ans;
- b) Le nombre des nés vivants légitimes pour 1.000 femmes mariées de 15 à 45 ans;
- c) Le nombre des enfants accomplissant leur première année pour 1.000 femmes de 15 à 45 ans.

(1) 1928. Heft 3. p. 263

(2) 2 avril 1929, p. 300.

Pays	Femmes mariées pour 100 femmes de 15 à 45 ans		Nés vivants légitimes pour 1.000 femmes mariées de 15 à 45 ans.			Enfants d'un an pour 1.000 femmes de 15 à 45 ans
	1910-1911	1923	1910-1911	1923	1924	1924-1925
Allemagne..	52	49	227	150	146	71
Angleterre..	48	49 (1)	199	155	148	70
Danemark .	47	48 (1)	226	183	181	76
Espagne . .	55	52 (1)	249	246	248	115
France . . .	58	52 (1)	134	143	141	74
Italie . . .	53	48	265		250	110
Belgique . .	51	50 (1)	187	162	160	77
Pays-Bas . .	47	48 (1)	269	243	239	109
Suisse . . .	46	42 (1)	220	180	175	72

Par rapport à l'avant-guerre, la proportion des femmes mariées pour 1.000 femmes en âge de fécondité, suivant les limites généralement admises, a diminué de façon générale. Elle est encore la plus élevée en France et en Espagne.

En 1910-1911, la proportion des nés vivants légitimes pour 1.000 femmes mariées de 15 à 45 ans était, de beaucoup, la plus faible en France. En 1924, elle est encore la plus faible; mais l'Allemagne et l'Angleterre donnent des proportions très voisines (194 et 148 ‰ au lieu de 141). De 1910-1911 à 1924, cette proportion n'a augmenté (de 134 à 141 ‰) qu'en France; elle a baissé dans tous les autres pays, assez peu en Espagne et Italie, fortement ailleurs : en Allemagne notamment, elle est tombée de 227 à 146 ‰.

Enfin, le nombre relatif des enfants accomplissant leur première année, pour 1.000 femmes de 15 à 45 ans est, en France, plus élevé qu'en Allemagne, Angleterre et Suisse : 74 ‰, au lieu de 71, 70 et 72 respectivement.

Fécondité en Angleterre suivant les classes sociales et la profession (2). — On a étudié la fécondité des hommes mariés de 20 à 55 ans, classés suivant leur profession. Pour le groupement de ces dernières, on a constitué cinq grandes classes, dites classes sociales, dénommées comme suit :

I, classe supérieure et moyenne (groupant les grands chefs d'entreprise, les écrivains, le clergé, les médecins, etc.); III, ouvriers qualifiés ou spécialistes; V, ouvriers non qualifiés; II et IV constituent des classes intermédiaires.

Voici les proportions des nés vivants légitimes pour 1.000 hommes mariés de 20 à 55 ans :

Classes sociales	Nés vivants légitimes pour 1.000 hommes mariés		Indice $\frac{1921}{1911} \times 100$
	1911	1921	
I	119	98	82
II	132	104	79
III	153	141	92
IV	158	162	103
V	213	178	84
Ensemble	162	141	89

Malgré les réserves qu'entraîne le défaut de concordance entre la désignation de la profession du père au recensement et à l'enregistrement de la naissance, la natalité s'accroît quand on passe de la classe supérieure à celle des ouvriers non qualifiés. La fécondité a d'ailleurs davantage baissé dans les classes sociales I et II que dans les trois autres.

Des taux correspondants ont été calculés pour un grand nombre de professions; par leur rapprochement avec d'autres coefficients (tels que la proportion des naissances enregistrées dans la profession aux naissances calculées, et son taux brut de fécondité comparé à celui de l'ensemble des hommes), il semble que certaines professions puissent être classées comme suit :

(1) En 1921.

(2) The Registrar General's decennial supplement England and Wales, 1921, part. II.

Professions où la fécondité est plus élevée que la moyenne : pêcheurs, ouvriers des mines et carrières, du bâtiment, de l'industrie des pierres et terres au feu, des transports par routes et par eau, conducteurs de machines fixes, etc. ;

Fécondité moyenne : fermiers, médecins, travailleurs des métaux, salariés des chemins de fer, fabricants d'appareils électriques, etc. ;

Fécondité inférieure à la moyenne : peintres, industries des cuirs et peaux, alimentation, boissons, métaux précieux, bois, étoffes, vêtements, papier, textiles, commerce et finances, administrations publiques, spectacles, professions libérales, enseignement, musique, acteurs, soins personnels, horlogerie, employés, etc.

Mortalité professionnelle en Angleterre en 1921-1923 (1). — L'étude est basée sur les résultats du recensement de 1921 et sur les décès enregistrés en 1921-1923. Pour éliminer l'influence de la répartition par âge, variable dans les différentes professions des taux de natalité corrigés ont été calculés sur la base d'une population-type. Ces taux s'appliquent seulement aux hommes âgés de 20 à 65 ans. Aucun coefficient n'a été calculé pour le sexe féminin.

Les coefficients, établis sur la base de la population-type, varient fortement avec la profession. Sur 178 professions considérées, 76 accusent une mortalité globale inférieure à celle de la population-type; parmi lesquelles : agriculture, clergé, assurances et banques, services publics, horlogerie, menuiserie, charpente, charonnage, scierie, tapisserie, briqueterie, chemins de fer, charbonnages, carrières, épicerie, magistrature, etc. Les acteurs, artistes, employes, cordonniers, ébénistes, couvreurs, électriciens, etc., ont une mortalité totale qui s'écarte peu de la moyenne. La mortalité générale apparaît très élevée au contraire dans certaines professions, telles que : mineurs (mines de cuivre et d'étain), barmen, hôteliers, débitants, garçons d'hôtels et de restaurant, potiers, colporteurs, meuleurs et polisseurs sur métaux, fondeurs de laiton, ouvriers des docks, maçons et tailleurs de pierre, brasseurs, cochers, charretiers, souffleurs de verre, acteurs, teinturiers, puddleurs, tourneurs sur cuivre et laiton, coiffeurs, ouvriers des filatures de coton, trieurs de laine, rangés approximativement suivant l'ordre décroissant du taux de mortalité générale.

Le *Registrar General* estime que, dans l'ensemble, l'effet de la profession sur la mortalité est plutôt indirect. C'est-à-dire que, selon lui, la mortalité est moins influencée par les risques professionnels que par les conditions de vie inhérentes aux diverses professions.

Henri BUNLE.

(1) *The Registrar General's decennial supplement England and Wales, 1921, part. II.*